

Avis de constitution

SOCIETE « CLINIQUE DENTAIRE LES MERVEILLES D'IMMEUBLE
CANAL »

Siège ABIDJAN YOPOUGON SICOGI A COTE DE LA
STATION PETRO CI NON LOIN DE LA CATHEDRALE SAINT
ANDRE LOT 59 ILOT B, Lot 59, Ilot B

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/09/2025, et enregistrés au CEPICI le 15/09/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CLINIQUE DENTAIRE LES
MERVEILLES D'IMMEUBLE CANAL »

Objet : CABINET DENTAIRE – ECOGRAPHIE -
LABORATOIRE OPHTAMOLOGIE -
MEDECINE GENERALE.

Et pour la réalisation de l'objet social:

- l'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.

possibilité

l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec de donner en garantie
tout ou partie des biens sociaux.

-

la prise en location gérance de tous fonds de
commerce.

- la prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée

mobilières

et généralement, toute opérations financières,
commerciales, industrielles,

ou pouvant

et immobilière, se rapportant directement ou
indirectement à l'objet social en faciliter l'extension ou le
développement.

Capital 6,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Soixante Mille (60,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON SICOI A COTE DE LA
STATION PETRO CI NON LOIN DE LA CATHEDRALE SAINT
ANDRE LOT 59 ILOT B, Lot 59, Ilot B

Dirigeant(s) Mme NIAMEKIE BROU MARIE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-04844 du 29/09/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°59904/GTCA/RC/2025 du 29/09/2025

